

Huile d'onagre 180 gélules

EAN: 5055148403652 FABRICANTE: LAMBERTS



L'huile d'onagre à la bourrache et à la vitamine E régule les systèmes nerveux, cardiovasculaire et reproducteur, l'état de la peau et d'autres fonctions biologiques.

LA DESCRIPTION

Ce produit combine l'huile d'onagre avec l'huile de graines de bourrache pour créer une combinaison plus riche en acide gamma-linolénique (GLA) que la simple huile d'onagre.

Le GLA est le précurseur d'un type particulièrement important de prostaglandines appelées PGE1, qui participent à la régulation des systèmes nerveux, cardiovasculaire et reproducteur, à l'état de la peau et à d'autres fonctions biologiques.

Bien que l'organisme puisse produire du GLA à partir de l'acide linoléique (l'acide gras oméga 6 présent dans les huiles végétales), ce processus est parfois lent ou partiellement bloqué.

Ainsi, une source alimentaire de GLA, en évitant le processus de conversion, est très utile pour l'organisme.

D'autre part, de nombreuses études cliniques ont établi que les suppléments de GLA peuvent être efficaces dans diverses situations.

Ce produit fournit environ 50 % plus de GLA par capsule que les capsules d'huile d'onagre de taille similaire, et chaque capsule fournit également 10 mg de vitamine E.

Ce produit est préféré par :

- Femmes pendant la ménopause.
- Les femmes pendant leurs règles.
- Toute personne souhaitant garder sa peau en bon état.

Chaque capsule apporte :

Vitamine E	10 mg d'α-TE
Huile d'onagre à l'huile de bourrache	1000 mg
Contribuer :	



Huile d'onagre 180 gélules

EAN: 5055148403652 FABRICANTE: LAMBERTS



Acide gamma linoléique (GLA) 120 mg

Remarque sur les allergènes

La liste d'allergènes suivante est exclue : blé, gluten, orge, soja, œufs, lait et produits laitiers, lactose, fruits à coque, sulfites, céleri, poisson, crustacés et levure.

Précautions

L'huile d'onagre ne doit être administrée aux épileptiques (lobe temporal) que sous contrôle médical.

Mode d'emploi

Prendre 1 à 3 gélules par jour avec un repas.

Ne dépassez pas la dose journalière expressément recommandée.

